

Mission Circulation
Sécurité Routière et
Gestion de Crise

Bureau Sécurité,
Gestion de Crise

Observatoire
départemental de
l'insécurité routière

2019

Sécurité routière en Deux-Sèvres

Bilan de l'accidentalité



PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**

Direction départementale des territoires
Deux-Sèvres

Éditorial

En 2019, le nombre des tués a de nouveau fortement augmenté sur les routes Deux-Sévriennes.

Comme pour les années précédentes, la tranche d'âge des 18/24 ans reste sur-représentée dans l'accidentologie locale par rapport à sa représentation démographique dans le département.

Une hausse de la mortalité des seniors de 65 ans et plus est également constaté par rapport à l'année 2018 (+4 tués).

L'automobile (VT-VU)¹ reste le mode de déplacement le plus impliqué dans l'accidentologie départementale. On observe pour l'année 2019 une hausse du nombre des accidents corporels de 23 % (+33), ainsi que du nombre de tués de près de 53 % (+10) par rapport à 2018.

Le nombre d'accidents corporels et de tués impliquant des deux roues motorisés est resté constant par rapport à l'année 2018. Il représente 33 % des accidents et 13,5 % des tués.

Pour 2019 et contrairement à 2018, l'ensemble des indicateurs de l'accidentologie en Deux-Sèvres est reparti à la hausse.

Page 3 Contexte départemental

Page 4 Bilan 2019

Page 5 Les usagers

Page 6 Les modes de déplacements

Répartition circonstancielle des accidents

Page 7 Répartition spatiale des accidents

Page 8 Répartition temporelle des accidents

Page 9 Le département face au enjeux nationaux

Page 10 Carte des accidents mortels

Source

Ce document a été réalisé à partir des données des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC). Le fichier national des accidents corporels de la circulation routière constitue la première source de données en accidentologie. Pour chaque accident corporel qui fait l'objet d'un procès verbal (PV), les forces de l'ordre établissent un BAAC qui recense les données les plus complètes possibles sur les caractéristiques de l'accident (localisation, date, heure, type de voie, véhicules, usagers impliqués, etc...).

Avertissement : en parallèle des données quantitatives, des pourcentages apparaissent. Ces taux ne sont pas forcément représentatifs, car s'appliquant à de trop faibles nombres.

Conception / Réalisation : ODSR Deux-Sèvres

¹ VT : véhicule de tourisme, VU : véhicule utilitaire

Définitions

BAAC : Bulletins d'analyse des accidents corporels de la circulation. Un accident corporel

(mortel ou non mortel) de la circulation :

- implique au moins une victime
- implique au moins un véhicule
- survient sur la voie publique

Un accident implique des usagers parmi lesquels on distingue :

- les personnes indemnes (non décédées et ne nécessitant pas de soins médicaux)
- les victimes

Les victimes sont :

- les personnes tuées qui décèdent du fait de l'accident ou dans les trente jours qui suivent l'accident
- les personnes blessées hospitalisées +24h (BH)
- les personnes blessées hospitalisées -24h (BNH)

Gravité :

- G1 : Nombre d'accidents avec tué(s) ou BH, pour 100 accidents.
- G2 : Nombre d'accidents mortels, pour 100 accidents.
- G3 : Nombre de tués + BH, pour 100 accidents.
- G4 : Nombre de tués, pour 100 accidents.
- G5 : Nombre de tués + BH, pour 100 victimes.
- G6 : Nombre de tués, pour 100 victimes.

Coût de l'insécurité routière

Les coûts liés à l'insécurité routière sont intégrés dans l'évaluation socio-économique des infrastructures de transports. Ils correspondent à la somme de 3 éléments :

- une perte de production (fruit du potentiel du défunt et de son travail)
- un *pretium doloris* (perte affective pour ses proches)
- un *pretium vivendi* (« prix » de la vie de la victime)

En 2019, d'après l'ONISR¹, Les valeurs tutélaires de l'insécurité routière évoluent selon le PIB par habitant et sont actualisées chaque année :

- 3,429 millions d'€ pour une personne tuée,
- 428 642 € pour un blessé hospitalisé + de 24 h,
- 17 146 € pour un blessé léger,
- 54 258 € pour les dégâts matériels (accident matériel ou corporel).

Le coût total de l'insécurité routière serait de 50,9 Md€, soit 2,2 % du PIB.

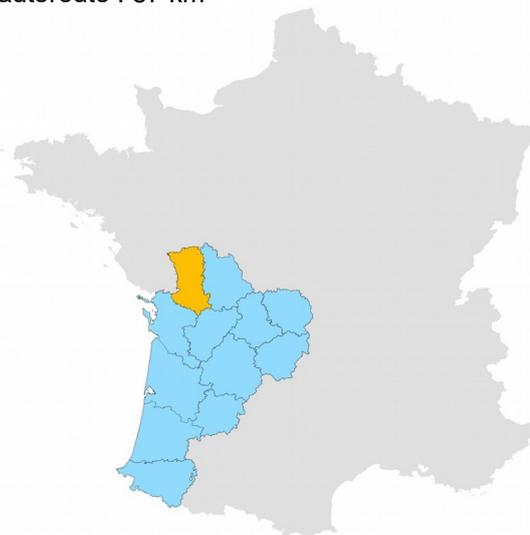
(Ces valeurs de référence et les méthodologies d'évaluation sont précisées par l'instruction du 16 juin 2014 relative à l'évaluation des projets de transport, et la note méthodologique du 1^{er} octobre 2014, conformément aux recommandations du rapport de la mission Quinet paru en 2013 sur l'évaluation socio-économique des investissements publics et inspiré d'un rapport de l'OCDE)

¹ Observatoire national interministériel de la sécurité routière



Contexte départemental

- 374 351 habitants (*insee 2017*), soit 0,58 % de la population métropolitaine
- 5999 km², soit 0,9 % du territoire métropolitain
- 62 habitants au km²
- 14 000 km de réseau routier (chiffres 2017) détaillé comme suit :
 - ◆ communal : 9804 km
 - ◆ départemental : 4001 km
 - ◆ national : 108 km
 - ◆ autoroute : 87 km



Accidentologie 2019

Deux-Sèvres

- **214** accidents corporels
- **37** tués
- **246** blessés dont **138** hospitalisés

Nouvelle-Aquitaine

- **4 828 (+14,5%*)** accidents corporels
- **361 (-5,7%*)** tués
- **5966 (+12,3%*)** blessés dont **2 233 (+9,2%*)** hospitalisés

* comparaison avec 2018.



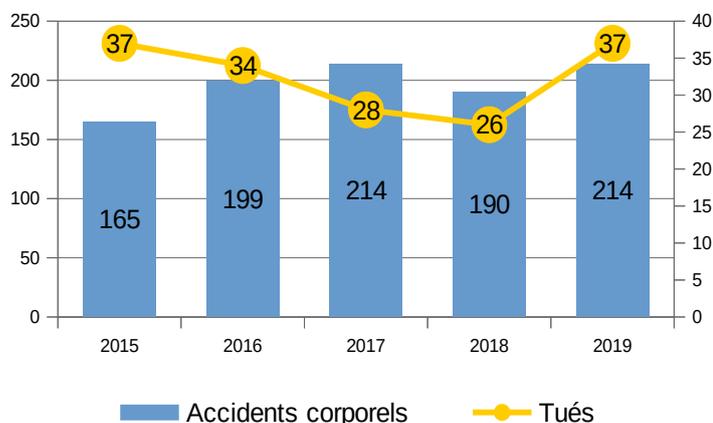
Bilan 2019

- 214 accidents corporels soit 24 de plus qu'en 2018 (+12,6%)
- 35 accidents mortels soit 12 de plus qu'en 2018 (+52,2%)
- 37 tués soit 11 de plus qu'en 2018 (+42,3%)
- 246 blessés soit 23 de plus qu'en 2018 (+10,3%)
- 138 blessés hospitalisés soit 18 de plus qu'en 2018 (+15%)

Récapitulatif des accidents sur les 5 dernières années

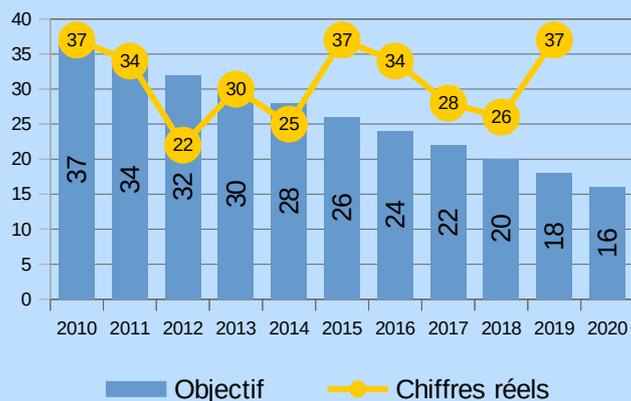
Années	Accidents corporels	Tués	BH	Total des blessés	Accidents mortels	Gravité*
2015	165	37	124	196	31	22,42
2016	199	34	178	244	33	17,09
2017	214	28	199	280	28	13,08
2018	190	26	120	223	23	13,68
2019	214	37	138	246	35	17,29

*Gravité : nombre de tués pour 100 accidents (formule : tués/accidents*100)



Le gouvernement a fixé comme objectif de réduire la mortalité à moins de 2000 personnes pour la métropole à l'horizon 2020. D'un point de vue statistique, cet objectif nécessite de réduire la mortalité à un rythme moyen annuel de 6,7 % à partir de 2010.

Appliqué à l'échelle départementale ce rythme correspond à la régression présentée ci-dessous.

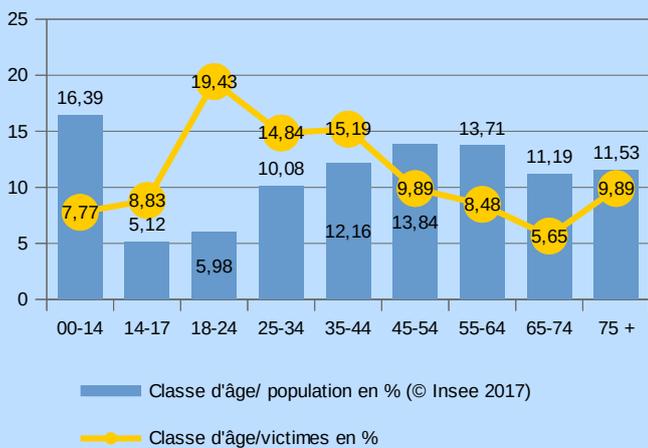


Les usagers

Rappel des chiffres

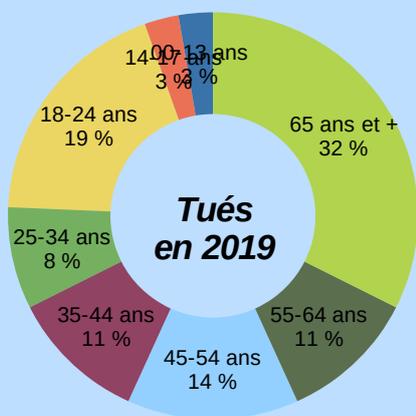
- 214 accidents dont 35 mortels
- 37 tués
- 246 blessés dont 138 hospitalisés

Répartition des victimes par tranches d'âges

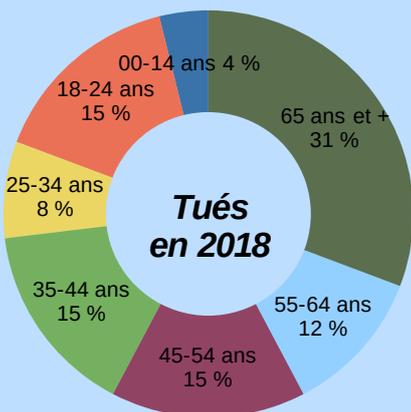


■ Classe d'âge/ population en % (© Insee 2017)

● Classe d'âge/victimes en %



Tués en 2019



Tués en 2018



Répartition des tués par classes d'âges

Comme chaque année, la tranche d'âge 18/24 ans reste sur-représentée dans l'accidentologie locale malgré un nombre des tués resté constant et une légère baisse du nombre des victimes total par rapport à 2018.

Elle représente 5,98 % de la population Deux-Sévrienne pour un peu plus de 19 % des tués pour l'année 2019.

Cette tranche d'âge est également impliquée dans 29,6 % des accidents corporels, soit une baisse de 3,0 % par rapport à l'année 2018.

En ce qui concerne la tranche d'âge des plus de 65 ans, elle reste fortement impliquée dans l'accidentologie locale. Pour 2019 une hausse de 50 % du nombre de tués par rapport à l'année 2018 est observé, ce qui représente plus du tiers des tués sur la période.

Près de 70 % de ces tués sont des conducteurs, répartis à parts égales entre les hommes et la femme, et plus de 83 % le sont à bord d'un véhicule de tourisme (VT).

Classe d'âge	2018		2019	
	Tués	Victimes	Tués	Victimes
00-14	1	18	1	22
15-17	0	30	1	25
18-24	4	40	7	55
25-34	2	35	3	42
35-44	4	31	4	43
45-54	4	31	5	28
55-64	3	23	4	24
65 et +	8	41	12	44



Répartition par mode de déplacement

Comme chaque année l'automobile (VT/VU) reste le mode de locomotion le plus accidentogène dans le département des Deux-Sèvres. Elle est impliquée dans près de 83 % des accidents pour l'année 2019, c'est une hausse de 23 % par rapport à l'année 2018. Ce type de transport a totalisé un peu plus de 78% des tués sur 2019, soit une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'accidents corporels impliquant des motocyclettes est de 16,3 % pour 2019. Ce chiffre est en hausse de près de 4 % par rapport à l'année précédente. Ce mode de transport totalise un peu plus de 8 % des tués.

Tués et victimes par mode de transports

Mode de déplacement	2018		2019	
	Tués	Victimes	Tués	Victimes
Piéton	3	18	3	29
Bicyclette	0	12	0	11
Cyclomoteur	2	46	2	47
Motocyclette	2	24	3	34
VT/VU	19	145	29	155
PL	0	4	0	4
TC	0	0	0	1
autre	0	0	0	2

VT : véhicule de tourisme

VU : véhicule utilitaire

PL : poids-lourd

Cyclomoteur : deux roues < 50cm³

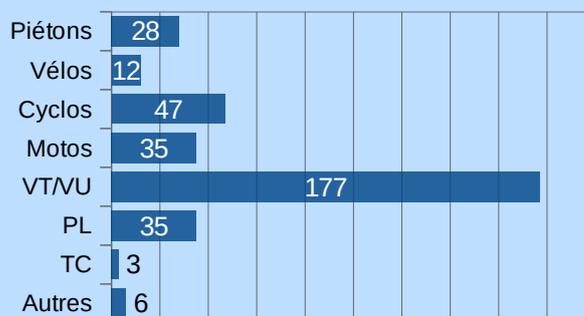
Motocyclette : deux roues ≥ 50 cm³

Les modes de déplacements

Répartition des tués par modes de transports (*comparaison avec 2018)

- 3 piétons (3*)
- 0 sur bicyclette (0*)
- 2 sur cyclomoteur (2*)
- 3 sur motocyclette (2*)
- 29 à bord d'un véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire (VT) (19*)
- 1 à bord d'un Poids-lourd(PL) (0*)

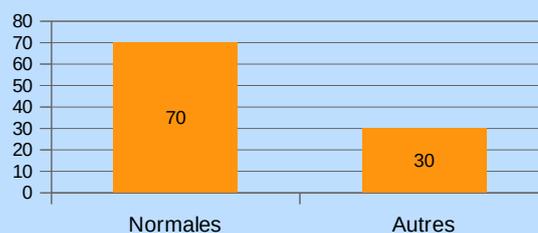
Accidents impliquant au moins un ...



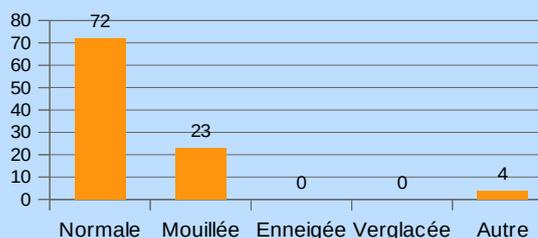
Un accident peut-être comptabilisé plus d'1 fois

Répartition circonstancielle des accidents

Conditions atmosphériques en %



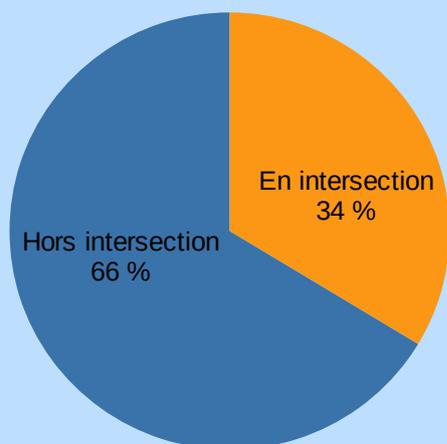
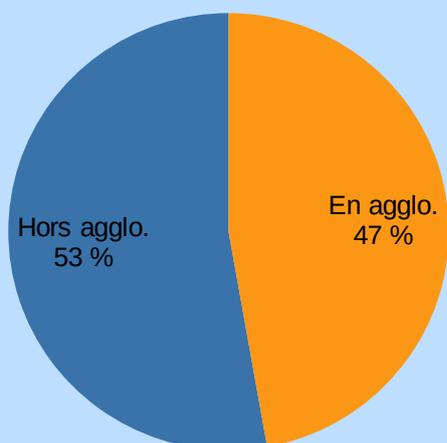
Etat de la surface en %



Répartition spatiale des accidents

Année 2019	Hors agglo.	Hors inter.
Nombre d'accidents	113	142
Nombre d'accidents mortels	25	27
Tués	27	27
Blessés	143	170
Blessés hospitalisés	87	103

Accidents corporels



Répartition selon le réseau

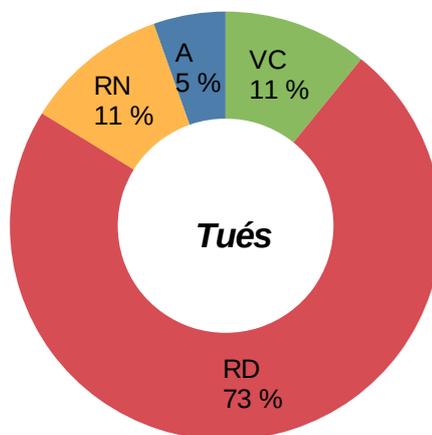
En 2019, 64,4 % des accidents corporels ont eu lieu sur route départementale. Ce pourcentage reste constant. Cependant, le nombre de tués sur ce réseau a augmenté de 28,5 % par rapport à l'année 2018 (+6) et représente près de 73% des tués sur l'année 2019.

66% des accidents corporels ont eu lieu hors intersection, soit une baisse de 5 % par rapport à 2018. Ces accidents ont provoqué la mort de 27 personnes soit 73 % des tués en 2019. Ce chiffre est en hausse de plus de 12 % par rapport à 2018.

53 % des accidents corporels ont eu lieu hors agglomération, soit une hausse de plus de 3 % par rapport à 2018. Ces accidents ont provoqué la mort de 27 personnes soit 73 % des tués en 2019. Ce chiffre est en baisse de près de 8 % par rapport à 2018.

Années 2019	A	RN	RD	VC	Autre
Nombre d'accidents	10	8	138	57	1
Nombre d'accidents mortels	2	4	25	4	0
Tués	2	4	27	4	0
Blessés	15	9	162	59	1
Dont blessés hospitalisés	6	8	93	31	0

A : autoroute, RN : route nationale, RD : route départementale, VC : voie communale, Autre : hors réseau public et parc de stationnement





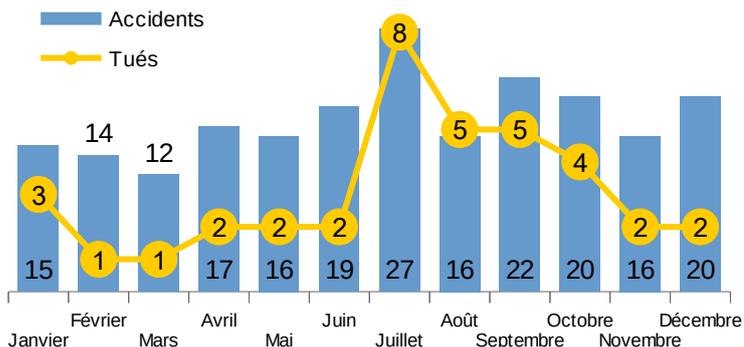


PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES

Pour toutes demandes complémentaires adressez-vous à l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière
Direction départementale des Territoires – Mission Circulation Sécurité routière de Gestion de crise – Bureau Sécurité, Gestion de crise
39, avenue de Paris – BP 526 – 79000 Niort cedex

Contact : ODSR : 05 49 06 88 53 – Courriel : christian.biou@deux-sevres.gouv.fr

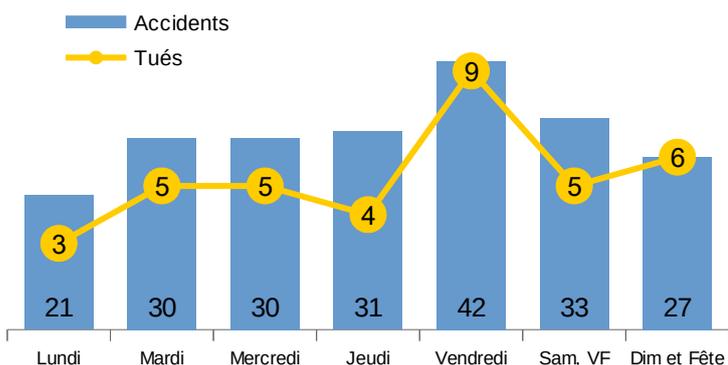
Répartition par mois



Durant cette année 2019, le mois de juillet avec 12,6 % des accidents corporels a été le plus accidentogène. Le moins accidentogène a été le mois de mars avec 5,6 % des accidents.

Le plus meurtrier sur cette période est le mois de juillet avec près de 22 % des tués.

Répartition par jour

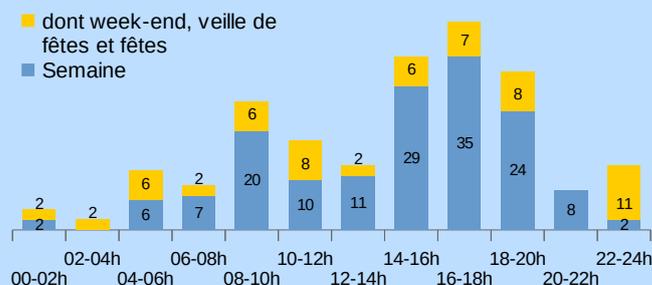


Avec 19,6 % des accidents corporels, le vendredi a été le jour de la semaine le plus accidentogène en 2019. Le jour le moins accidentogène est le lundi avec 9,8 % des accidents corporels.

Le vendredi est également le jour le plus meurtrier avec 24 % des tués. Le dimanche fait partie des jours où l'on dénombre le plus de tués (6), ce qui représente 16 % des tués durant cette période.

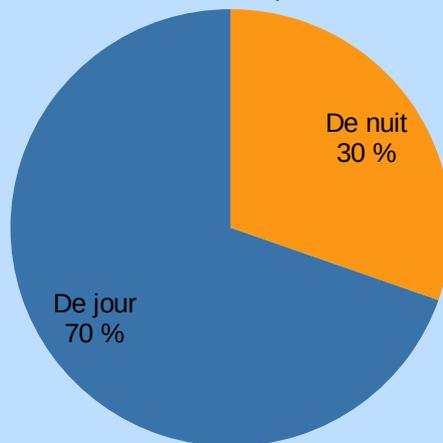
Répartition temporelle des accidents

Répartition par heures

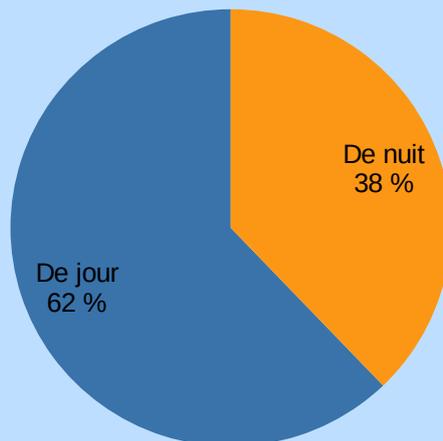


Les accidents demeurent plus fréquents en semaine, durant la journée et plutôt aux « heures de pointe » aux moments où le trafic est le plus dense.

Accidents corporels



Tués



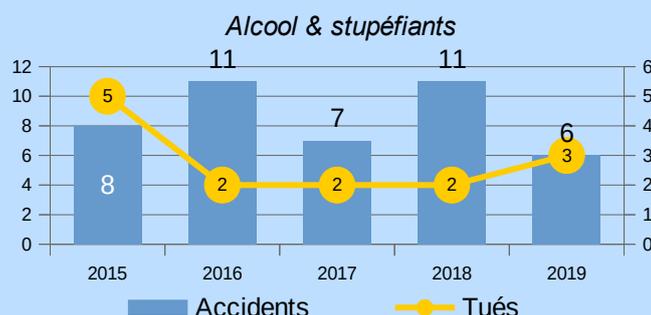
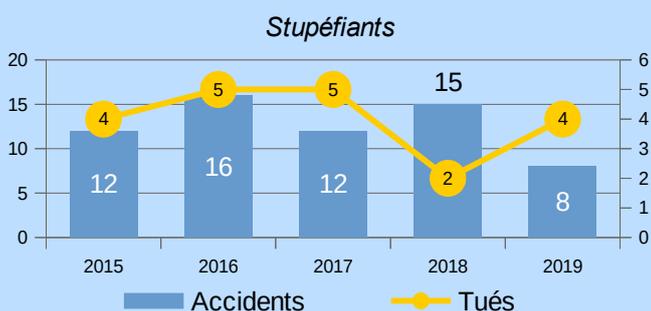
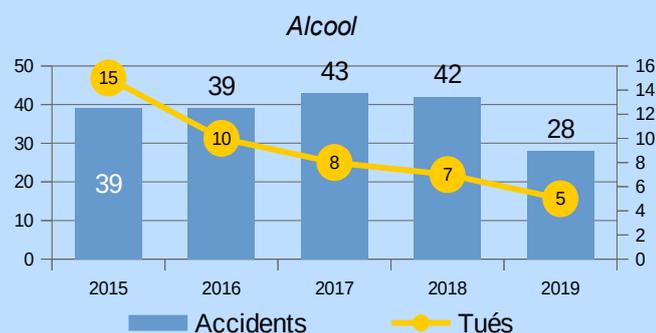
Le département face aux enjeux nationaux

- Alcool
- Stupéfiants
- Cyclomoteurs
- Motocyclettes
- Vitesse

Accidents impliquant au moins une alcoolémie ...

Année 2019	0,5<1*	1<2*	2<3*	>3*	Nc ¹
Nbre d'accidents	2	14	6	2	1
Nbre d'accidents mortels		3	2		
Tués		3	2		
Blessés	4	19	10	4	1
Blessés hospitalisés	2	14	6	3	1

*Grammes par litre de sang - ¹ Non connu



L'alcool

L'alcool concerne un peu plus de 17 % des accidents corporels et près de 18 % des tués. Le nombre de tués dans les accidents avec alcool est en baisse constante depuis 2015.

28,6 % des accidents avec alcool impliquent un conducteur alcoolisé de moins de 25 ans et 100 % sont des hommes.

Stupéfiants

C'est près de 4 % des accidents corporels pour près de 11 % des tués. 75 % des conducteurs impliqués sont des hommes.

Les cyclomoteurs (< 50 cm³)

Ils sont impliqués dans 24 % des accidents corporels. C'est une hausse de 18 % par rapport à l'année précédente (+11). Près de 53 % des victimes ont moins de 18 ans dont 1 tué.

Les motocyclettes (≥ 50 cm³)

Elles sont impliquées dans près de 15 % des accidents corporels. C'est une hausse de 29 % par rapport à l'année précédente. Il y a eu sur cette période 3 tués, c'est 1 de plus qu'en 2018.

Contrôles systèmes automatisés (CSA)

Il y a actuellement 31 radars en service sur le département,

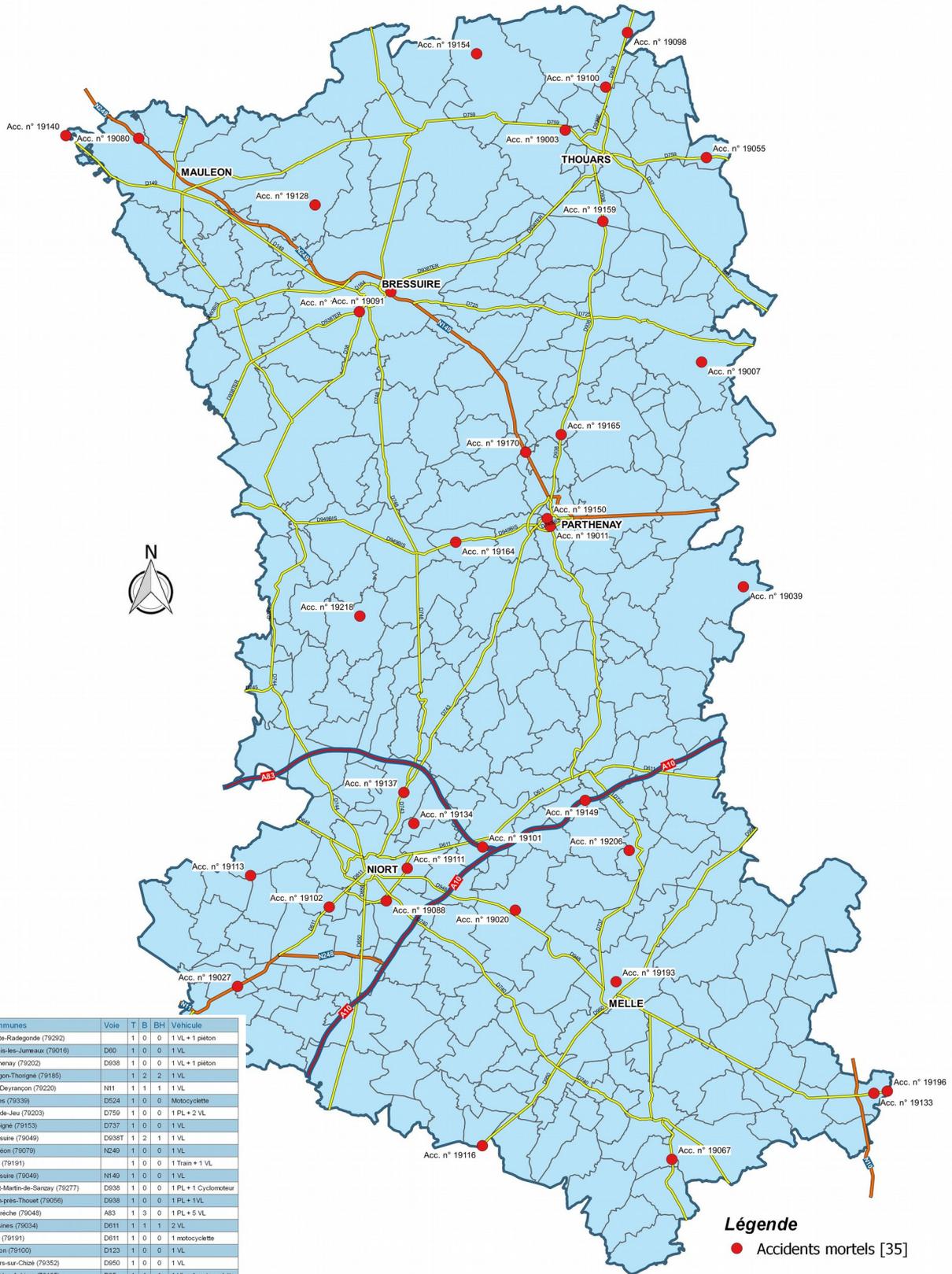
13 radars classiques dont 5 tourelles (1 sens de contrôle)
 8 radars double-sens dont 5 tourelles (2 sens de contrôle)
 4 radars discriminants (VL/PL)
 1 radar vitesse moyenne
 5 radars feu rouge

Infractions :

Le nombre d'infractions relevées sur les équipements fixes vitesses du département en 2019 est en hausse de 16,3 % par rapport à l'année précédente. Celui relevé sur feux rouges l'est également de 7,7 %.

Année	Total infra.	Entre 40/50 km/h	> à 50 km/h	Feu rouge
2018	118 040	447	365	2 759
2019	137 313	284	215	2 971

Carte des accidents mortels



Id	Date	H	Communes	Voie	T	B	BH	Vehicule
19003	08/01/2019	19:30	Sainte-Radegonde (79292)		1	0	0	1 VL + 1 piéton
19007	19/01/2019	19:00	Assais-Jumeaux (79016)	D60	1	0	0	1 VL
19011	26/01/2019	18:30	Parthenay (79202)	D638	1	0	0	1 VL + 1 piéton
19020	08/02/2019	20:40	Mougon-Thorigné (79185)		1	2	2	1 VL
19027	13/03/2019	09:45	Pin-Deitançon (79220)	N11	1	1	1	1 VL
19039	05/04/2019	19:30	Vailles (79339)	D524	1	0	0	Motocyclette
19055	23/04/2019	12:28	Pas-de-Jeu (79203)	D759	1	0	0	1 PL + 2 VL
19067	21/05/2019	15:30	Loubagné (79153)	D737	1	0	0	1 VL
19074	30/05/2019	04:50	Bressuire (79049)	D638T	1	2	1	1 VL
19080	07/06/2019	16:25	Mauleon (79079)	N249	1	0	0	1 VL
19088	25/06/2019	15:15	Nort (79191)		1	0	0	1 Train + 1 VL
19091	01/07/2019	17:00	Bressuire (79049)	N149	1	0	0	1 VL
19098	08/07/2019	15:35	Saint-Martin-de-Sanzay (79277)	D638	1	0	0	1 PL + 1 Cyclomoteur
19100	09/07/2019	05:23	Brion-pres-Thouet (79056)	D638	1	0	0	1 PL + 1 VL
19101	13/07/2019	11:30	La Crèche (79048)	A83	1	3	0	1 PL + 5 VL
19102	13/07/2019	01:15	Bessines (79034)	D611	1	1	1	2 VL
19111	25/07/2019	15:50	Nort (79191)	D611	1	0	0	1 motocyclette
19113	28/07/2019	07:00	Coulon (79100)	D123	1	0	0	1 VL
19116	31/07/2019	14:00	Villiers-sur-Chize (79352)	D650	1	0	0	1 VL
19128	08/08/2019	09:35	Nueil-les-Aubiers (79195)	D35	1	1	1	1 VL + 1 motocyclette
19133	15/08/2019	17:00	Limalonges (79150)	D648	2	0	0	1 PL + 1 VL
19134	18/08/2019	08:52	Saint-Gebais (79249)	D8	1	4	4	1 VL
19137	28/08/2019	16:50	Échire (79109)	D743	1	6	2	1 PL + 2 VL
19140	03/09/2019	18:20	Mauleon (79079)	D149B	1	1	0	2 VL
19149	13/09/2019	21:34	Saint-Martin-de-Saint-Maixent (79276)	A10	1	2	1	1 PL + 1 VL
19150	11/09/2019	09:00	Parthenay (79202)	D649B	1	0	0	1 VL + 1 piéton
19154	20/09/2019	21:30	Val-en-Vignes (79063)	D61	1	0	0	1 VL
19159	27/09/2019	16:15	Luzay (79181)	D638	1	0	0	1 PL + 1 VL
19164	04/10/2019	10:20	Azay-sur-Thouet (79025)	D649B	2	0	0	1 VL + 1 VL
19165	09/10/2019	02:00	Lageon (79145)	D638	1	0	0	1 VL

Légende

● Accidents mortels [35]

